



HAL
open science

Pourquoi et comment diversifier l'économie congolaise ?

Bardin Bahouayila

► **To cite this version:**

| Bardin Bahouayila. Pourquoi et comment diversifier l'économie congolaise ?. 2016. hal-01317703

HAL Id: hal-01317703

<https://hal.science/hal-01317703>

Preprint submitted on 2 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pourquoi et comment diversifier l'économie congolaise?



Bardin BAHOUAYILA

Pourquoi et comment diversifier l'économie congolaise ?

Bardin BAHOUAYILA¹

Eco Stat Consulting



Cabinet d'études Statistiques
95, rue Malanda (Moukondo, La tsiémé)



(+242) 06 870 82 51 / 04 016 64 33

ecostatconsulting@yahoo.fr

www.ecostatconsulting.jimdo.com

¹ *Statisticien Economiste, actuellement Statisticien Auxiliaire à la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) au Congo. bardinbahouayila@yahoo.fr*

Table des matières

Liste des tableaux	3
Liste des graphiques	5
INTRODUCTION	6
Pourquoi diversifier l'économie congolaise?	8
Comment diversifier l'économie congolaise?	21
<i>D'où vient le problème ?</i>	22
<i>Quelle est la solution ?</i>	25
CONCLUSION	27

Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution des principaux avantages et désavantages du Congo entre 2005 et 2012	19
Tableau A. 1: Liste des 97 groupes de produits	29
Tableau A. 2: La part des exportations du pétrole, du sucre et du bois dans les exportations totales du Congo	33

Liste des encadrés

<i>Encadré 1: Méthodologie du calcul de la part de marché (PM)</i>	10
<i>Encadré 2: Mesure des échanges intra-branches</i>	15
<i>Encadré 3 : Méthodologie du calcul du nombre équivalent de produit (NE)</i>	16
<i>Encadré 4: Les indicateurs d'avantages comparatifs révélés</i>	18

Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution des parts de marché des pays de la CEMAC (en % des exportations de la CEMAC)	10
Graphique 2: Evolution des parts de marché hors pétrole des pays de la CEMAC dans la CEMAC	11
Graphique 3: Taux de croissance des exportations congolaises et des cours internationaux du pétrole (% de croissance par rapport à l'année précédente)	11
Graphique 4: Evolution du taux d'ouverture du Congo entre 2000 et 2009	13
Graphique 5: Evolution de l'indice de Grubel et Lloyd au Congo entre 2005 et 2012.....	16
Graphique 6: Evolution de l'indice du nombre de produits équivalents au Congo entre 2005 et 2012	17
Graphique A. 1: Evolution du taux de couverture (avec et hors pétrole) du Congo entre 1998 et 2009.	33
Graphique A. 2: Evolution des exportations et importations du pétrole du Congo	33
Graphique A. 3: Evolution des exportations et importations du bois du Congo.....	34
Graphique A. 4: Evolution des exportations et importations du sucre du Congo	34

Dès son indépendance, le Congo a compris la nécessité d'expulser le paradigme de la manne pétrolière en mettant en œuvre une politique de diversification de son économie. Cette politique a été renforcée avec l'apparition de la dévaluation du FCFA en 1994 dont l'un des objectifs visé était l'amélioration de la compétitivité internationale dans les secteurs des services et de l'industrie de transformation. Malheureusement ce processus a échoué puisque le Congo s'était engagé dans des investissements surdimensionnés qui n'ont eu pour objectif que l'expression d'une fierté nationale. En effet, les efforts de diversification n'ont pas été très vigoureux car le potentiel d'amélioration de l'efficacité économique n'était pas important dans les secteurs non pétroliers. Seules les exportations du pétrole ont pu financer les importations du Congo dont plus de « 140 à 150 milliards de FCFA sont au titre de produits agricoles et alimentaires. Le Congo continue d'importer tous les produits manufacturés qu'il consomme »² et ne fabrique presque pas de produits hors pétrole en grande quantité, pour éradiquer la sous-alimentation au sein de sa population ; et de bonne qualité pour être compétitif et performant sur le plan international ou régional. Il est remarqué que sans le pétrole, le Congo ne peut pas couvrir ses importations. Depuis plus de 10 ans (1999 à 2009) les exportations hors pétrole du Congo n'ont pas pu couvrir au moins la moitié des importations en valeur³. Tout se repose sur le pétrole. Alors que la production de ce bien n'a pas une évolution stable, ne profite pas à la plus part des congolais et dépend du prix des hydrocarbures dans le monde.

Aujourd'hui, sachant que le pétrole est le poumon de l'économie congolaise et qu'il peut s'épuiser, on se demande comment est-ce que le pays peut arriver à diversifier son économie afin d'améliorer les conditions de vie de sa population ou de maintenir le niveau économique que nous avons car beaucoup de pays pétroliers pensent déjà de l'après pétrole.

En effet, durant ces trois dernières années, la production du pétrole au Congo a baissé. Elle est passée de plus de 114 millions de barils en 2010 à 92 millions de barils en 2012. Soit une baisse de production de 19,30 % en trois ans. Cette statistique suscite beaucoup d'inquiétude du fait que le pétrole contribue à plus de 60 % du Produit Intérieur Brut, près de 90 % des exportations et 80 % du budget du Congo⁴.

Etant conscient de la situation, lors de son discours sur l'état de la nation en 2011, le président Denis SASSOU NGUESSO nous avait déjà exhorté « *de ne pas continuer à mettre tous nos œufs dans le même*

²Collectif des partis de l'opposition congolaise, (2012), « Lettre ouverte à monsieur le président de la République du Congo », <http://blogs.mediapart.fr/blog/jecmaus/311012/congo-brazzaville-lettre-ouverte-de-lopposition-m-sassou-nguesso>

³ Voir graphique A.1 en annexe

⁴ FAO, (2013), « Cadre de Programmation Pays-FAO/CONGO-Brazzaville 2013-2016 », ftp://ftp.fao.org/osd/CPF/Countries/Congo.%20Republic%20of/CPF_PRC_2013-2016.pdf

Pourquoi et comment diversifier l'économie du Congo ?

panier de pétrole. Il est vital que nous diversifions notre économie en développons rapidement les autres secteurs »⁵.

Cependant, la question qu'on peut se poser est de savoir quels sont ces secteurs stratégiques à développer afin que le Congo soit compétitif, performant et assure l'autosuffisance alimentaire à sa population?

Cet article tente de répondre à la question afin de soutenir la croissance et d'améliorer la compétitivité de l'économie congolaise. Ceci se ferait par la détermination des conditions de la réussite de la diversification des structures productives de cette économie. Autrement dit, il s'agit ici de savoir quels sont les secteurs de l'économie à améliorer (diversification verticale) et ceux dont on doit développer (diversification horizontale) afin d'assurer la pétro dépendance du pays.

⁵Président Denis SASSOU NGUESSO, (Août 2011), lors de son discours du 15 Août, <http://www.slateafrique.com/33995/top-10-meilleures-economies-africaines>

Pourquoi diversifier l'économie congolaise?

Vers les années 60 et 70, la plupart des pays africains croyaient maintenir l'indépendance politique en essayant de renforcer leur autonomie économique. Durant cette période, un processus rapide de développement industriel a été entamé par la plupart des pays dans le cadre de diversifier leurs structures économiques et de réduire leur dépendance par rapport aux produits de base. Cependant, ces vastes programmes de modernisations ont connu des échecs à la fin des années 70 car ces stratégies de modernisations ne nécessitaient pas seulement des investissements publics dans les domaines industriels, agricoles et dans les infrastructures, mais également un important recours à l'extérieur sous différentes formes, dont l'endettement extérieur, les investissements directs étrangers (IDE) et les transferts de technologie. En effet, n'ayant pas la maîtrise de la gestion de ces programmes, les gouvernements se sont essoufflés et sont entrés dans un cercle de dette rendant alors déficitaires leurs balances des paiements. L'essoufflement de ces dynamiques de croissance a donné naissance à l'ouverture d'une nouvelle période dans l'histoire du développement de la région à partir du milieu des années 1980 appelée « Programme d'Ajustement Structurel » (PAS). Ce programme s'était fixé comme objectifs de réduire les grands déséquilibres macroéconomiques et de relancer la croissance économique dans les différents pays. C'était une réforme imposée par le Fonds Monétaire International (FMI) aux pays qui étaient en difficulté de balance des paiements. Seulement, ces réformes ont réduit le rôle de l'État dans les activités économiques à travers la privatisation des entreprises publiques. Par conséquent, elles ont dégradé l'insertion internationale des économies desdits pays. Par ailleurs, le désengagement de l'État dans les secteurs sociaux s'est traduit par un accroissement de la pauvreté et de la marginalisation sociale conduisant à l'accroissement de l'instabilité politique et à la fragilisation des structures étatiques. La République du Congo est un cas d'exemple.

Certes, certaines personnes peuvent croire que le mot diversification est récent pour le Congo. En réalité, depuis les années 60 et 70, le Congo avait déjà entamé un effort de diversification de ses structures économiques à travers des stratégies d'import-substitution. Cet effort s'est même poursuivi dans les années 80. Toutefois, cette diversification, jugée faible, était portée sur des produits peu dynamiques dans les échanges internationaux. En effet, depuis fort longtemps, le pétrole est resté le produit qui a la part la plus importante dans les recettes budgétaires de l'Etat ; et le produit le plus exporté en valeur. Il contribue à plus de 60 % du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Cette dépendance n'a pas amélioré les choses car depuis qu'il a été découvert, la présence de pétrole n'a pas contribué à la réduction des inégalités dans le pays, elle les a plutôt aggravées. Ceci parce que le pétrole ne fait pas appel à une main d'œuvre plus importante et donc ne contribue pas à la distribution des fruits de la croissance à un plus grand nombre de congolais. Cette injustice est constatée dans presque tous les pays africains producteurs de cet or noir. Pour le vérifier, il suffit simplement de se rendre dans les pays de la Communauté Économique des États

de l'Afrique Centrale (CEEAC) qui regorgent de l'or noir en abondance pour se rendre compte que le pétrole ne fait pas le bonheur des populations, sauf celui des dirigeants et des multinationales occidentales qui se partagent, à satiété, les réserves d'origine fossile dans cette partie du continent. « *Il est incompréhensible qu'avec toutes ces richesses, le Gabon, avec ses 1,5 millions d'habitants, le Congo (4,3 millions d'habitants), la Guinée Equatoriale (720 000 habitants), le Tchad (11,5 millions d'habitants) et le Cameroun (19,9 millions d'habitants), pour ne citer que ces pays, ne soient pas en mesure d'offrir une qualité de vie meilleure et décente à leurs populations.* »⁶

Le pétrole est un piège contre le développement des pays africains qui le produisent en général, et contre le développement du Congo en particuliers. Il nous faut donc penser à d'autres secteurs créant beaucoup d'emplois. Car des secteurs comme l'agriculture (y compris l'agro-alimentaire) peuvent être créateurs d'emplois durables et de qualité aboutissant ainsi à l'amélioration optimale du niveau de vies des congolais.

Nous devons diversifier notre économie pour créer plus d'emploi car « *le véritable combat, aujourd'hui, est de transformer le Congo en un lieu de dynamisme économique et de création de richesses. Et seul le travail est à même de créer une richesse inépuisable. Exemple remarquable : la Nouvelle-Angleterre disposait de terres agricoles, de vastes forêts, d'un océan poissonneux, mais pratiquement pas de richesses minières. C'est l'activité humaine des colons qui a développé cet espace.* »⁷.

Si la paresse et l'amour de la vie facile sont la cause de la pauvreté et la conséquence du sous-développement, alors le travail est la cause du développement humain et la conséquence du développement économique. Or, pour ce qui est du développement économique, nous le savons tous que le Congo a deux objectifs majeurs à atteindre respectivement en 2015 (les OMD) et en 2025 (l'émergence économique). Ainsi, le débat sur l'atteinte de ces objectifs doit être marqué par un retour en force de la question de la diversification. Cette résurgence s'explique par le fait que la diversification de l'économie est la clé pour améliorer quantitativement et qualitativement les conditions de vie des populations. Le Congo doit donc diversifier son économie s'il veut améliorer les conditions de vie de ses populations et atteindre l'émergence.

Outre l'amélioration des conditions de vies de ses populations, la diversification de l'économie congolaise a également pour objectif, l'amélioration de la compétitivité internationale et de sa performance dans les secteurs ayant des avantages comparatifs non douteux.

L'un des indicateurs de la performance de l'économie d'un pays est la part de marché.

Sachant qu'il est presque inconcevable d'analyser la part mondiale de marché détenue par le Congo, car le pourcentage est très faible (de l'ordre de 0 %), nous nous sommes fixé comme objectif d'étudier la part de marché des exportations du Congo dans la CEMAC.

⁶Clément YAO, (10 mai 2013), « *Le pétrole ne fait pas le bonheur en Afrique centrale* », sur le site de <http://news.abidjan.net/h/459204.html>

⁷Dr. Paul K. FOKAM, (2000), « Et si l'Afrique se réveillait ? », Edition du Jaguar 2000

Encadré 1: Méthodologie du calcul de la part de marché (PM)

Cet indicateur considère la part que représente un pays donné, pour un produit (ou groupe de produits) donné, dans le total des importations mondiales ou d'une zone économique.

La formule de l'indicateur est la suivante :

$$PM_t = \frac{X_t}{DM}$$

Où PM_t est la part de marché détenue par le pays t ;

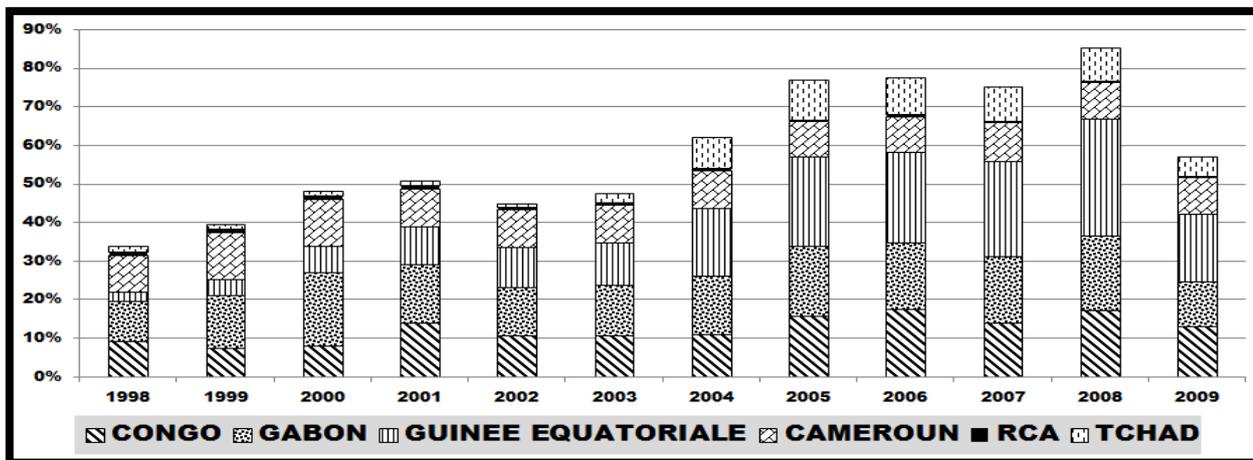
X_t représente les exportations totales du pays t ;

DM est la demande mondiale. Dans notre cas, nous avons pris la demande de la zone CEMAC. Et DM est la somme des marchés intérieurs des six pays de la CEMAC. Soit

$$DM = \sum_{i=1}^6 (PIB_i + M_i - X_i)$$

Le graphique ci-dessous représente la part de marché des pays de la CEMAC entre 1999 et 2008. Il ressort de ce graphique que le commerce extérieur dans la CEMAC est largement dominé par trois pays (Congo, Gabon, Guinée Equatoriale), reflétant ainsi leur place dans l'économie de la région puisque, à eux seuls, ces trois pays représentent plus de 40 % des exportations de l'ensemble à partir de 2004.

Graphique 1: Evolution des parts de marché des pays de la CEMAC (en % des exportations de la CEMAC)



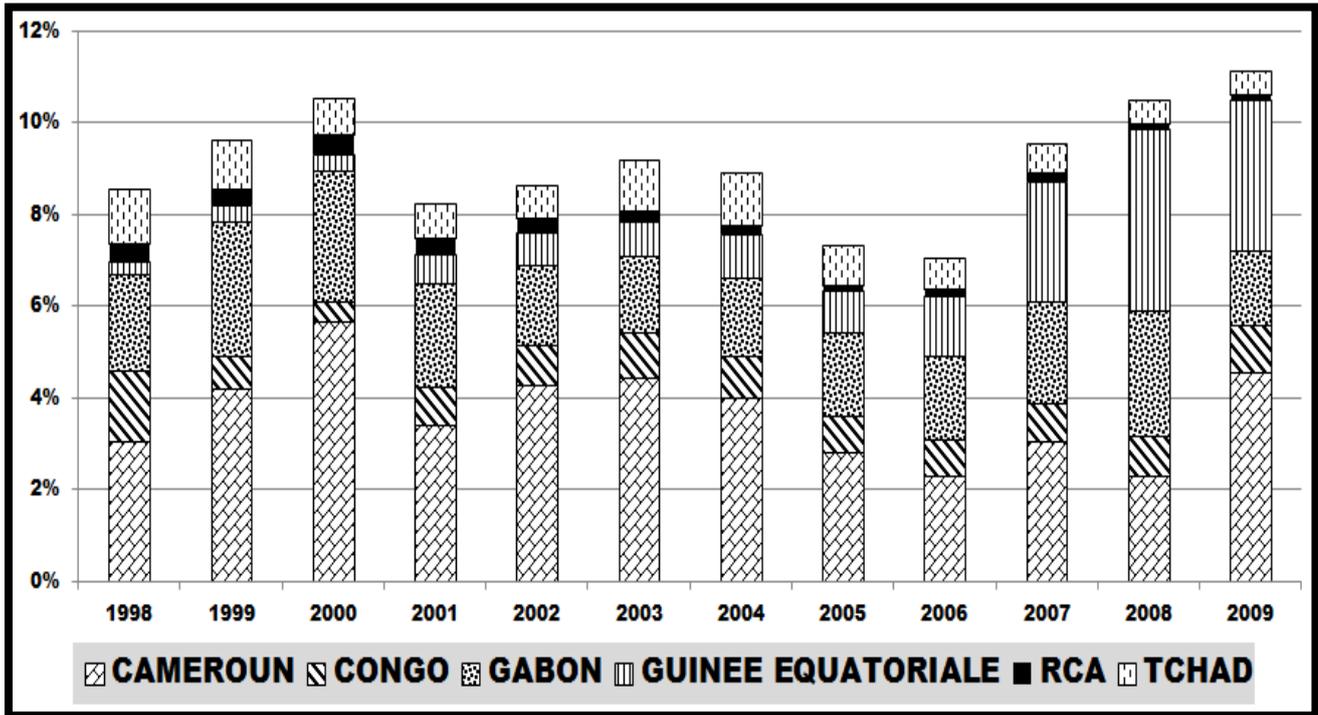
Source : BEAC

Le Congo a une grande part de marché dans la CEMAC après la Guinée équatoriale et le Gabon. Toutefois, ces trois pays exportent pour la plupart le même type de produit qu'est le pétrole.

En faisant une analyse des exportations hors pétrole, il est remarqué que le Cameroun est le pays ayant la plus grande part de marché, ensuite vient le Gabon.

Le Congo, par contre hormis son pétrole ; il n'a pas une grande part de marché dans la CEMAC. Autrement dit, **le Congo n'est pas très compétitif dans la CEMAC sans son pétrole.**

Graphique 2: Evolution des parts de marché hors pétrole des pays de la CEMAC dans la CEMAC

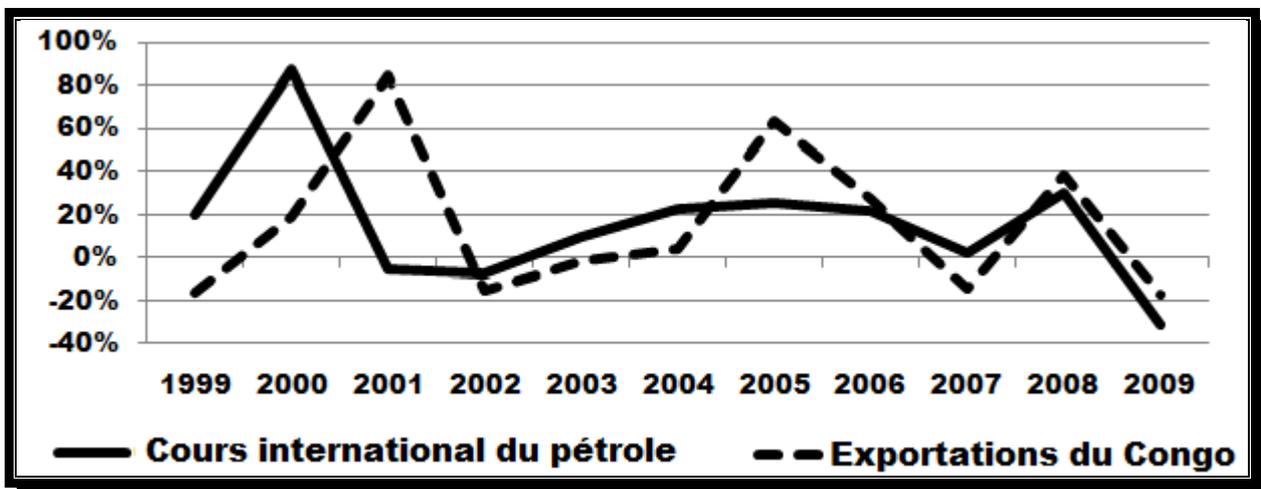


Source : BEAC

Les résultats du graphique ci-dessus nous informent qu'en dehors du pétrole, les six (06) pays de la CEMAC comblent moins de 15% de la part de leurs marchés. En ce qui concerne le Congo, en dehors du pétrole, sa part de marché dans la CEMAC ne représente même pas 2% de 1998 à 2009.

Comme il est remarqué, la santé de l'économie congolaise dépend de produits pétroliers et de ses dérivés. Toutefois, du fait que ce produit dépende de l'évolution de son prix sur le marché, l'économie congolaise est donc manipulée par la variation non maîtrisée du prix international du baril de pétrole. Le graphique 3 montre le haut degré de dépendance de l'évolution des exportations congolaises en valeur envers la variation du cours international du baril de pétrole.

Graphique 3: Taux de croissance des exportations congolaises et des cours internationaux du pétrole (% de croissance par rapport à l'année précédente)



Source : BEAC

Malgré tous les efforts fournis par le gouvernement congolais afin de diversifier l'économie congolaise et de ne plus dépendre de l'or noir, les exportations du pays demeurent essentiellement dépendants des quotas internationaux imposés par l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) à laquelle le Congo n'appartient même pas. Ainsi, en dépit des différentes mesures que le gouvernement peut prendre, les déterminants des valeurs mais aussi des volumes des exportations du pays demeurent purement exogènes. Par conséquent, les fortes performances observées sur le graphique 1 sont une simple réaction des exportations congolaises à l'évolution favorable du marché international du pétrole. La part de ce pays dans les exportations de la CEMAC a plus que doublé, passant de 7,22 % en 1999 à 17,00 % en 2008.

Le fait que les exportations du Congo soient influencées par des facteurs exogènes, notamment ceux des variations des cours mondiaux, l'économie congolaise se trouve dans une situation non maîtrisée. On peut par exemple chercher à analyser ce qui s'est passé récemment afin d'appuyer nos propos.

En effet, à partir de 1986, il est remarqué que la chute des cours mondiaux du pétrole avait plongé le Congo dans une crise qui s'était traduit par une baisse des finances publiques, augmentant ainsi la dette publique extérieure et ralentissant l'activité économique. Par conséquent, le Congo a enregistré entre 1996 et 2000 un taux de croissance annuel moyen de 0,9%⁸.

En 2009, la crise financière a influencé négativement le secteur du bois congolais en entraînant une dégradation de la croissance du secteur hors pétrole. Durant cette même période, l'épargne publique avait connu une baisse significative (15,8 % du PIB contre 36,2 % du PIB observé l'année précédente) car elle était étroitement liée à l'impact récessif de cette crise internationale sur les recettes pétrolières de l'Etat. En conséquence, le solde des opérations non financières de l'Etat était passé de +26,4 % du PIB en 2008 à +4,1 % du PIB un an plus tard ; et le revenu disponible avait évolué de +24,0 % du PIB en 2009 contre +43,5 % en 2008.

Les médiocres performances de l'économie congolaise hors pétrole montrent qu'il y a un besoin réel de diversifier notre économie. Cependant, il est quand même important de vérifier si celles-ci traduisent un échec des politiques d'ouverture. Car la capacité qu'à un pays de s'ouvrir au reste du monde permet également d'évaluer la compétitivité et la performance de son économie. Rappelons que le taux d'ouverture⁹ mesure la part du commerce international d'un pays dans son PIB. Autrement dit, c'est un indicateur qui dépend non pas seulement de la valeur des échanges de ce pays avec le reste du monde mais aussi de l'évolution de son PIB.

Il a été démontré qu'une bonne politique d'ouverture peut accélérer la croissance par l'exportation, conformément au modèle de croissance par l'exportation ; et favoriser une plus grande productivité des économies nationales et une utilisation plus efficiente des facteurs de production¹⁰.

⁸ DGE, (2003), « Indicateurs économiques »

⁹ Il est défini par le ratio $[(\text{exportations} + \text{importations}) / (2 * \text{PIB})]$

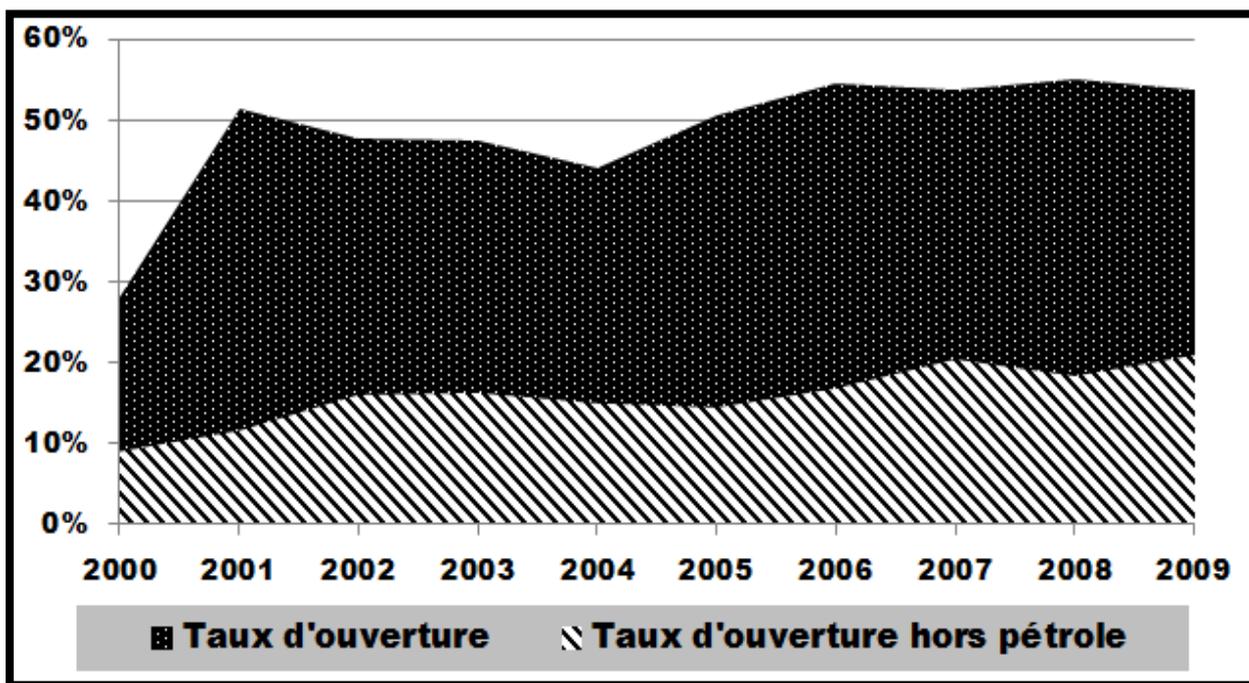
¹⁰ Jean-Baptiste GROS, (2001), « Performances commerciales, compétitivité et diversification des économies subsahariennes »,

Pourquoi et comment diversifier l'économie du Congo ?

De même, il est remarqué que les gains de l'ouverture commerciale produit l'augmentation soudaine de la taille du marché ce qui permet d'exploiter plus largement les économies d'échelle. Pour la population, ce grand marché propose un plus grand choix de variété de chaque bien résultant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie et à l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

Cette théorie expliquant un lien positif entre l'ouverture commerciale et l'augmentation de la taille de marché est également acceptée au Congo car, comme nous l'avons dit ci-haut qu'en dehors du pétrole, le Congo n'a pas de grandes parts de marché dans la CEMAC, le graphique 4 nous fait aussi observé que sans le pétrole, le Congo ne s'ouvre presque pas avec le reste du monde. En effet, entre 2000 et 2009, le taux d'ouverture du Congo a significativement augmenté. Il a presque doublé en passant de 27,97 % en 2000 à 53,69 % en 2009. Cependant, la seule raison justifiant cette performance est la dominante production du pétrole étant donné que sans ce produit, le Congo s'ouvre timidement au reste du monde (son taux d'ouverture hors pétrole n'a pas pu atteindre au moins 20% en dix ans).

Graphique 4: Evolution du taux d'ouverture du Congo entre 2000 et 2009



Source : BEAC

Le Congo court un grand risque de la maladie hollandaise puisque son économie a connu depuis 2000 des performances commerciales relativement médiocres. Elle est liée à la structure des exportations concentrée sur des produits primaires, bruts ou légèrement transformés, et présente un haut degré de dépendance envers des facteurs exogènes (variation des cours mondiaux, conditions climatiques et autres) qui accentue son degré de fragilité. Ce type de programme n'est pas porteur dans un contexte international de forte croissance des échanges de biens manufacturés et de services.

Bien que les analyses faites expliquent les mauvaises performances de l'économie congolaise; ceci ne justifie pas l'incapacité à améliorer la compétitivité de son économie. Il suffit juste de savoir quels sont

les secteurs de l'économie à améliorer et ceux dont on doit développer afin de ne plus dépendre du pétrole.

CONCLUSION

Il est vrai que beaucoup de gens se demandent *si le Congo a un avantage comparatif sur le secteur pétrolier, alors pourquoi tenter de s'affranchir d'un secteur où l'on bénéficie d'un avantage comparatif très fort ?* ou encore *quel est le premier motif de diversification d'un pays comme le Congo qui a des réserves abondantes de pétrole?*

La réponse à ces questions est très simple : les économies diversifiées sont plus performantes à long terme : Hesse (2008), Leiderman et Maloney (2007), entre autres, ont analysé cette question et ont tiré des conclusions utiles. De même, il est démontré que la diversification des exportations va de pair avec une croissance supérieure à long terme.

Au regard de tout ce qui a été dit, nous avons noté que **la diversification améliorera qualitativement et quantitativement les conditions de vie des populations et rendra l'économie congolaise compétitive et performante.**

De ce fait, il nous incombe de savoir dans quels secteurs relancer et comment renforcer le processus de diversification afin d'améliorer les conditions de vie des populations et rendre meilleur la compétitivité de l'économie congolaise.

Dans quels secteurs diversifier au Congo ?

L'analyse des flux commerciaux entre le Congo et le reste du monde permet de porter un jugement sur le type de produits échangés et les secteurs dont le Congo dispose le plus d'avantage.

L'indicateur le plus important dans la connaissance du type de produits échangés est celui retraçant l'évolution du commerce intra-branche. Son estimation se fait par l'indice de Grubel-Lloyd. Ce dernier tend vers 1 lorsque prédominent les échanges intra-branche (échange des produits similaires) ou au contraire vers 0 lorsque les échanges inter-branches (échange des produits complémentarité) sont les plus importants.

Encadré 2: Mesure des échanges intra-branches

L'expression « échanges intra-branches » désigne les importations et exportations de produits similaires entre pays, et l'expression « échanges inter-branche » est utilisé lorsqu'aucun des produits de la même catégorie n'est à la fois importé et exporté. Les échanges intra-branche sont généralement mesurés au moyen d'indices Grubel-Lloyd portant sur des transactions par groupe de produits. Ainsi, pour toute catégorie de produits i , un indice des échanges intra-branche ayant lieu dans cette catégorie de produits entre les pays A et B est donné par le ratio suivant :

$$IGL_{i,AB} = \left[\frac{(X_i + M_i) - |X_i - M_i|}{X_i + M_i} \right] \quad [1]$$

Avec X_i (respectivement M_i) les exportations (respectivement les importations) du bien i ;

Les indices bilatéraux des échanges intra-branche de la catégorie de produits i entre le pays A et tous ses partenaires commerciaux sont obtenus par le calcul d'une moyenne pondérée des indices bilatéraux [1] pour chaque pays partenaires B, en utilisant comme coefficient de pondération la part des échanges avec B dans les échanges totaux de A. Les indices bilatéraux des échanges intra-branche entre le pays A et le pays B pour l'ensemble des produits correspondent à la moyenne pondérée des indices de [1] pour toutes les catégories de produits i , les coefficients de pondération étant donnés par la part des échanges totaux de i dans l'ensemble des échanges de produits :

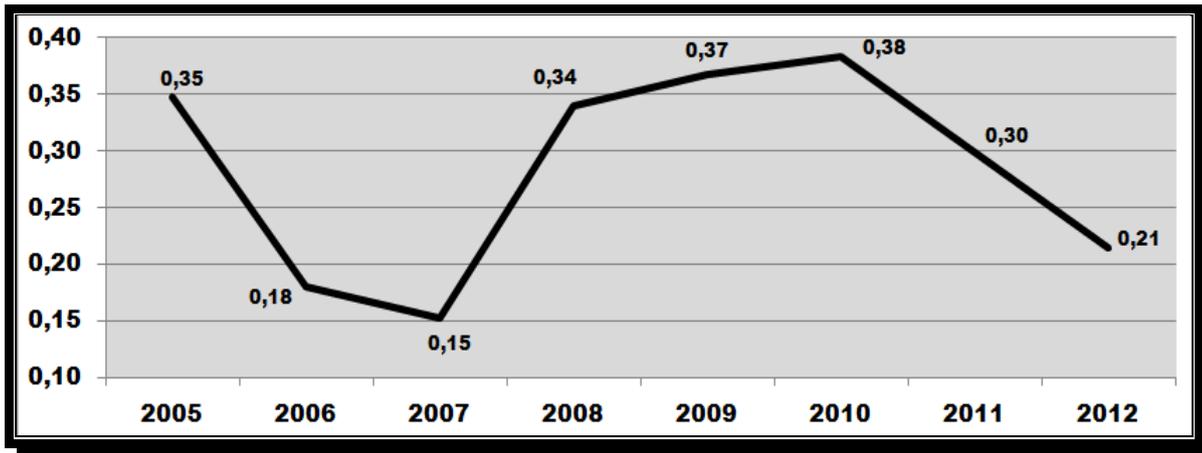
$$IGL_{AB} = \sum_n^{i=1} \left(\left[\frac{(X_i + M_i) - |X_i - M_i|}{X_i + M_i} \right] \cdot \left[\frac{(X_i + M_i)}{X + M} \right] \right) \quad [2]$$

Avec X_i (respectivement M_i) les exportations (respectivement les importations) du bien i ;

X et M sont respectivement les exportations et les importations totales.

Le graphique 5 montre qu'au Congo, entre 2005 et 2012, l'indice de Grubel-Lloyd est faible et tend vers 0. Donc les échanges entre le Congo et le reste du monde étaient complémentaires (inter-branche) durant cette période. Selon Krugman, cette situation a des avantages dans ce sens que les échanges inter-branches conduisent à de fortes spécialisations sectorielles.

Graphique 5: Evolution de l'indice de Grubel et Lloyd au Congo entre 2005 et 2012.



Source : DGDDI

De 2005 à 2012, le Congo et le reste du monde s'échangent les mêmes valeurs à moins de 40 %. Autrement dit, plus de 60 % de produits exportés par le Congo ne sont pas similaires à ce qu'il importe. Ceci nous pousse à croire que le Congo produit plus pour exporter et non pour sa consommation locale. Néanmoins, avant de vérifier cette hypothèse, posons-nous d'abord la question de savoir combien de type de produits le Congo exporte le plus. Pour cela, les experts calculent souvent un indicateur nommé « indicateur du nombre équivalent de produit ».

Encadré 3 : Méthodologie du calcul du nombre équivalent de produit (NE)

Cet indice est l'inverse de l'indice de concentration de Hirschman et Herfindal ; et calcule combien de produits de même importance dans le total des exportations nationales donnerait un degré de concentration des exportations identique au degré de concentration des produits observés. Plus la valeur de l'indicateur est grande, plus les exportations sont diversifiées. Si sa valeur est 1, les exportations du pays portent sur un seul produit.

La formule de l'indicateur est la suivante :

$$NE = \frac{1}{\sum_{i=1}^n \left[\left(\frac{X_i}{X} \right)^2 \right]}$$

Où X_i représente les exportations du produit i ;

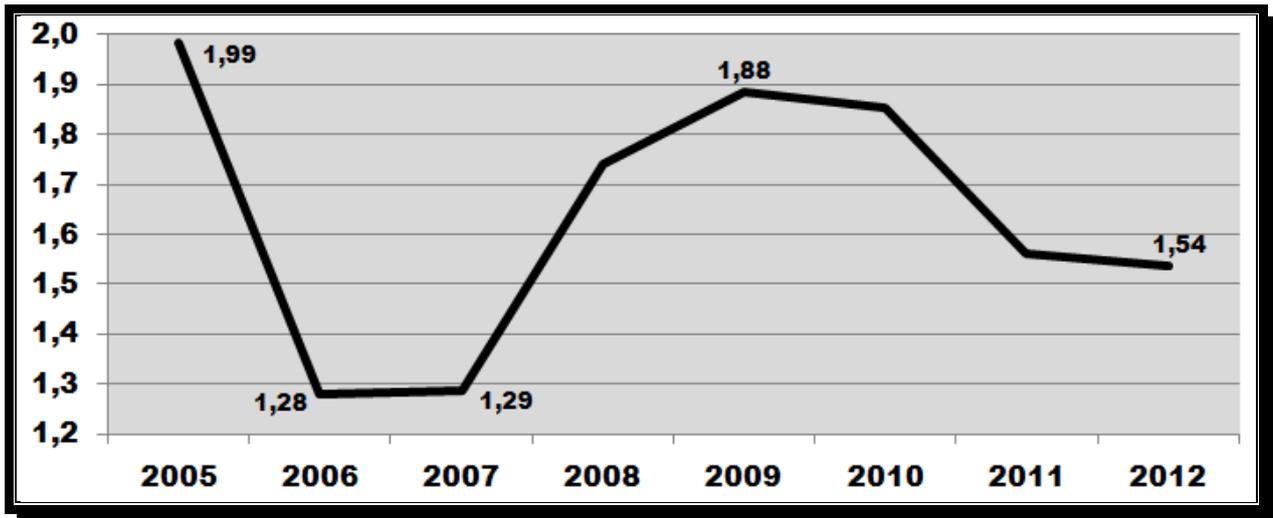
X représente les exportations totales ;

n est le nombre total de produits exportés.

Si $NE=n$, alors on parle d'une diversification parfaite.

Pour ce qui est de savoir le nombre de produits les plus exportés par le Congo, il ressort du graphique 6 que durant plus de cinq ans (2005-2012), le nombre de produits équivalents n'a jamais dépassé une valeur de deux (02). Autrement dit, les exportations du Congo ne portent que sur deux produits, voire même un seul produit.

Graphique 6: Evolution de l'indice du nombre de produits équivalents au Congo entre 2005 et 2012



Source : DGDDI

Le résultat du graphique ci-dessus nous informe d'une part que l'indice de diversification du Congo n'est pas stable. Il passe en effet de 1,99 en 2005 à 1,28 en 2006. Il atteint une valeur de 1,88 en 2009 pour ensuite redescendre à 1,54 en 2012.

D'autre part, il nous est révélé que le niveau de diversification du Congo est très faible. Ce pays présente un plus haut degré de concentration.

Connaissant le nombre de produits équivalents exportés par le Congo, il incombe de connaître ces types de produits. Ceci se fait, sans doute, par l'analyse des indicateurs de compétitivité.

Pour analyser plus finement la structure des exportations du Congo tout en corrigeant les effets d'un manque général de compétitivité de ces économies, nous utilisons la méthode des « avantages comparatifs révélés » (ACR)¹¹. L'ACR répond également à la question : « quels sont les points forts et les faibles d'une économie ? ». Cet indicateur permet de déterminer la contribution de chaque produit (ou de chaque groupe de produits dans le cadre de cette étude) à la balance commerciale du pays considéré. Nous avons effectué les calculs de cet indicateur à partir du regroupement des produits en 97 groupes de produits dont les détails sont exposés en annexe¹².

¹¹ C'est l'indicateur S_i que nous avons utilisé dans notre étude. Et nous le renomons l'indicateur des ACR pondérés de Balassa

¹² Voir tableau A.1 en annexe

Encadré 4: Les indicateurs d'avantages comparatifs révélés

Les indicateurs d'avantages comparatifs révélés sont basés sur celui de Balassa (1965) :

$$B_i = \frac{X_i - M_i}{X + M}$$

Avec X_i (respectivement M_i) les exportations (respectivement les importations) du bien i ;

X et M sont respectivement les exportations et les importations totales.

Si B_i est positif, le pays étudié possède un avantage comparatif dans une branche i et un désavantage dans le cas contraire.

Toutefois, cet indicateur est trop simple et est affecté par des déséquilibres conjoncturels de la balance commerciale nationale. Il peut donner une mesure biaisée des avantages comparatifs. A l'extrême limite, la mesure peut devenir aberrante.

Pour corriger ce défaut, les spécialisations d'un pays sont ainsi calculées à l'aide de l'indicateur pondéré suivant :

$$S_i = 100 \left(\frac{(X_i - M_i)}{X + M} - \frac{(X_i + M_i) * (X - M)}{(X + M)^2} \right)$$

Avec X_i (respectivement M_i) les exportations (respectivement les importations) du bien i ;

X et M sont respectivement les exportations et les importations totales.

S_i s'interprète par rapport à son signe : s'il est positif pour un produit ou groupe de produits, celui-ci contribue fortement aux exportations du pays (le pays a plus des avantages à exporter ce produit ou groupe de produit); *a contrario*, un S_i négatif traduit le fait que le produit ou groupe de produits considéré est très peu exporté, et peut même être importé en quasi-totalité (le pays a un grand désavantage à exporter ce produit ou groupe de produit).

En faisant l'analyse des avantages comparatifs révélés pondérés de Balassa¹³, il ressort du tableau 1 que les deux produits dont le Congo a le plus de l'avantage comparatif sont le pétrole et le bois. Inversement, le Congo n'a aucun avantage à produire et exporter les produits laitiers (fromages, yaourts, etc.), les boissons et liquides alcooliques, les produits du règne végétal (fruits, café, thé, tubercules, etc.) ou même les matières plastiques car il n'a que des désavantages comparatifs. On ne retrouve pas dans les avantages comparatifs révélés du Congo la prépondérance des produits agricoles ni des minerais.

Outre le pétrole et le bois, il est également remarqué que le Congo a quand même un avantage comparatif sur le sucre et ses produits du fait de son signe positif que l'on enregistre sur son ACR entre 2005 et 2011. Connaissant les produits pour lesquels le Congo tire un avantage comparatif, un souci se fait encore savoir : le Congo ne concentre ses compétences que sur trois produits (le pétrole, le bois et le sucre) : il a donc des avantages comparatifs moins diversifiés.

¹³ Nous n'avons utilisé que cet indicateur pour le calcul des ACR car il donne les mêmes résultats que celui des autres indicateurs des ACR comme l'indicateur de Lafay (ou indicateur de spécialisation).

Pourquoi et comment diversifier l'économie du Congo ?

Tableau 1: Evolution des principaux avantages et désavantages du Congo entre 2005 et 2012

Groupe de produits	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Animaux vivants	-1,8E-05	-2,0E-06	-5,6E-07	-5,4E-07	-8,8E-07	-1,2E-06	-1,3E-06	-1,7E-04
Viandes et abats comestibles	-4,5E-03	-2,7E-03	-3,5E-03	-4,0E-03	-3,4E-03	-2,4E-03	-3,2E-03	-6,2E-03
Poissons et crustacés	-2,4E-03	-1,6E-03	-2,0E-03	-1,2E-03	-1,4E-03	-9,4E-04	-1,6E-03	-2,5E-03
Lait ;œufs et miel naturel	-3,9E-03	-1,8E-03	-1,7E-03	-2,5E-03	-2,1E-03	-1,4E-03	-1,5E-03	-1,7E-03
Légumes, plantes et tubercules	-1,3E-03	-4,8E-04	-6,4E-04	-8,7E-04	-6,9E-04	-4,0E-04	-3,7E-04	-7,4E-04
Fruits comestibles	-1,7E-04	-1,0E-04	-1,1E-04	-1,5E-04	-1,0E-04	-8,4E-05	-7,6E-05	-1,5E-04
Café, thé, maté et épices	-5,7E-05	-3,1E-05	-3,6E-05	-4,1E-05	-4,7E-05	-3,1E-05	-3,5E-05	-7,0E-05
Sucres et sucreries	5,7E-03	9,8E-04	9,5E-04	1,8E-03	1,5E-03	5,4E-04	1,3E-04	-1,1E-04
Cacao et ses préparations.	-3,6E-04	-1,8E-04	-2,6E-04	-3,6E-04	-2,3E-04	-1,0E-04	-6,3E-05	-6,5E-05
Boissons et liquides alcooliques	-1,3E-03	-1,0E-03	-7,4E-04	-1,2E-03	-1,2E-03	-1,3E-03	-7,0E-04	-1,9E-03
Tabacs et cigarettes	-9,0E-04	-1,3E-03	-1,3E-03	-1,2E-03	-1,4E-03	-6,6E-04	-9,0E-04	-7,4E-04
Ciments	-4,2E-03	-2,9E-03	-3,3E-03	-7,5E-03	-6,0E-03	-4,7E-03	-4,0E-03	-6,8E-03
Pétrole et produits du pétrole	3,3E-01	6,7E-01	4,9E-01	4,1E-01	3,9E-01	4,9E-01	5,1E-01	3,9E-01
Produits pharmaceutiques.	-7,3E-03	-4,9E-03	-5,0E-03	-6,0E-03	-5,0E-03	-3,1E-03	-3,3E-03	-4,9E-03
Savons	-1,9E-03	-9,3E-04	-1,1E-03	-1,2E-03	-1,0E-03	-9,6E-04	-7,5E-04	-1,9E-03
Bois, charbon de bois	1,3E-02	1,2E-02	1,0E-02	1,4E-02	1,0E-02	2,6E-03	5,2E-03	4,5E-03
Liège et ouvrages en liège.	-1,5E-06	-3,3E-06	-1,9E-06	-3,6E-06	-4,1E-06	-3,0E-06	-2,1E-06	-3,3E-06
Ouvrages de vannerie.	-6,0E-06	-1,2E-05	-1,2E-05	-1,9E-05	-1,4E-05	-8,1E-06	-6,3E-06	-1,8E-05
Pâtes de bois	-3,4E-05	-3,0E-05	-1,6E-05	-1,5E-05	-1,3E-05	-7,0E-06	-4,5E-06	-4,9E-05
Papiers et cartons	-2,3E-03	-1,3E-03	-1,3E-03	-1,7E-03	-1,3E-03	-9,4E-04	-1,0E-03	-1,5E-03
Fonte, fer et acier.	-1,4E-03	-1,3E-03	-1,5E-03	-1,2E-03	-1,3E-03	-1,8E-03	-1,9E-03	-5,0E-03
Cuivre et ouvrages en cuivre.	-3,8E-05	4,6E-06	-8,5E-07	-2,9E-05	5,2E-05	3,1E-04	-4,1E-05	-9,0E-05
Nickel et ouvrages en nickel.	-2,7E-04	-9,1E-05	-2,7E-04	-1,2E-04	-3,1E-05	-7,3E-06	-5,5E-05	-2,2E-04
Aluminium et ouvrages en aluminium.	-1,7E-03	-6,7E-04	-1,1E-03	-9,7E-04	-7,5E-04	-1,0E-03	-7,8E-04	-1,3E-03
Plomb et ouvrages en plomb.	-1,8E-06	-1,6E-06	-5,9E-07	-5,4E-06	-4,1E-07	-5,1E-07	-2,1E-06	-4,3E-06
Zinc et ouvrages en zinc.	-5,2E-06	-4,0E-06	-9,9E-06	-4,2E-05	-3,3E-05	-4,5E-05	-4,3E-05	-3,1E-05

Source : DGDDI

Les résultats du tableau 1 nous font réfléchir dans ce sens que le Congo a plus de désavantages dans les produits qui sont les plus consommés par sa population. Autrement dit, le Congo produit pour exporter et sa population ne consomme pas local. Le Congo continue d'importer tous les produits manufacturés qu'il consomme et dépense chaque année de 140 à 150 milliards de FCFA au titre des importations de produits agricoles et alimentaires.

Or, nous savons tous que la consommation locale a des avantages sur « presque » tous les plans. Et un pays qui ne produit que pour exporter et consomme pour la plupart des produits provenant de l'étranger, met sa population en danger.

Ainsi, pour une diversification optimale, le Congo ne doit pas seulement produire plus pour exporter afin d'être compétitif et de rendre son économie performante, il doit également produire pour sa consommation locale.

De ce fait, le Congo a intérêt à :

- ✓ Connaitre les produits les plus consommés par sa population et ceux dont il possède le plus d'avantage ;
- ✓ Faire l'état de besoin de son personnel dans la production de ces produits ;
- ✓ Mettre en place des stratégies de financement du capital et de la formation du personnel dans les domaines nécessaires.

Une partie de la première inquiétude a été résolue par l'analyse des indicateurs d'avantage comparatif. Le reste des inquiétudes fera l'objet de la troisième section de cette étude à savoir « comment diversifier l'économie congolaise ».

CONCLUSION

Le commerce du Congo est beaucoup plus inter-branche. Ceci devrait être un bon pas vers une spécialisation optimale, selon Krugman, si le pays avait un grand nombre de produits équivalents. Cependant, l'analyse de la compétitivité a montré que le Congo n'a de l'avantage comparatif révélé que sur trois produits (pétrole, bois et sucre), voire même deux seulement (pétrole et bois). Et ces produits ne sont pas les plus consommés par sa population. Autrement dit, le Congo produit plus pour exporter et non pour la consommation locale de sa population. De ce fait, il faut une diversification à deux niveaux : une diversification vers l'exportation pour rendre le Congo compétitif et performant (diversification verticale). **Il s'agit ici de mettre un accent sur les exportations du pétrole, du bois et du sucre en les produisant en grande quantité et en bonne qualité.** Ensuite, il faut ajouter une diversification dans la production des produits les plus consommés localement afin d'éviter le Congo à une dépendance alimentaire vers l'extérieur (diversification horizontale). De la manière la plus explicite, **il s'agit ici de trouver des politiques de renforcement du secteur agricole, de l'amélioration du secteur informel ; notamment dans le commerce, les restaurants, les salons de coiffure et de couture. Il est également question de voir le problème des transports (surtout aériens et ferroviaires) et de la qualité des agents travaillant dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP).**

Comment diversifier l'économie congolaise?

Il est vrai que pour atteindre le niveau de diversification voulu, le Congo en 2012 a proposé la création des Zones Economiques Spéciales (ZES). Cependant, cette politique a beaucoup plus encouragé les investissements étrangers. Ceci parce qu'il nous avait été présenté, depuis fort longtemps, un paradigme dominant qui suppose que **l'on ne peut pas concevoir le développement des pays africains sans une forte aide étrangère**. Alors que dans la logique, les pays africains ne peuvent pas s'en sortir tant qu'ils ne s'appuient pas sur eux-mêmes et continue de négliger leurs universités, leurs Centres de recherche et leurs écoles d'ingénieurs. Car on oublie toujours que **ce ne sont pas des allemands qui ont développé la France. Ce sont eux-mêmes les français**.

Et dans ce monde capitaliste où nous vivons, « *personne ne peut former un concurrent* ». ¹⁴ De ce fait, nous devons faire confiance à nos élites : ceux qui sont dans les centres de recherche, les universités, les écoles d'ingénieur, les écoles techniques et agricoles. Nous devons nous appuyer sur leur savoir.

Pour réussir notre politique de diversification économique, nous avons besoin d'une main d'œuvre fortement qualifiée et éduquée afin de faire face à la nouvelle donne de la concurrence mondiale à savoir l'économie de la connaissance.

Le haut lieu d'acquisition de connaissances conduisant à la recherche fondamentale et appliquée se trouve dans les universités. Or au Congo, nous sommes dans une université où tout doit être réformé. Parce qu'on ne forme que pour former.

Il est donc question d'apprendre, d'une part, aux universitaires et même surtout aux diplômés d'écoles technique, agricole ou d'ingénieur que leurs vies tournent autour de deux notions : innovation et invention. Par conséquent, leurs places ne se trouvent pas dans la fonction publique. D'autre part, nous devons aider les ingénieurs à matérialiser leurs projets de mémoire qui est non pas seulement pour eux un exercice d'obtention de leur diplôme, mais aussi un projet économique réalisable ; étant donné que ces jeunes sont différents des hommes d'affaires. Ces derniers n'ont pas l'esprit d'entrepreneuriat ; sinon que leurs propres envies de satisfaire leurs désirs en achetant de grosses voitures de luxe, en envoyant leurs enfants en Europe, etc. Le constat est amer, mais il permet d'éclairer l'avenir.

Au regard de tout ce qui a été dit dans les sections précédentes, nous avons retenu que diversifier son économie permet de renforcer sa compétitivité et sa performance économique. Cependant, cette politique a un coût. Premièrement, il s'agit de s'assurer d'avoir suffisamment des facteurs pouvant produire ces biens. Ceci suppose des coûts en termes d'investissement (capital) et de personnel (capital humain); notamment dans les formations professionnelle et continue. Enfin, pour avoir l'impact souhaité de la diversification, il faudrait ajouter à ce qui a été cité précédemment, des mesures permettant de créer un climat d'affaire favorable au fonctionnement efficace des marchés locaux.

¹⁴ Dr Kitsoro Firmin KINZOUNZA, « *Émergence économique et État de droit* », Télé congolaise, émission L'économie en marche, Juillet 2012.

Ce papier a pour objectif d'apporter des éléments de réponse à mettre en place afin de relancer la diversification. Il s'agit ici de déterminer des conditions de la réussite de la diversification des structures productives de l'économie congolaise. Toutefois, nous ne pouvons pas donner les solutions sans d'abord expliquer en long et en large d'où vient le problème.

D'où vient le problème ?

Pendant des siècles, on a réussi, par le développement de la communication audiovisuelle, à faire accepter à l'africain qu'il est incapable d'activités scientifiques, que sa culture n'apporte rien de significatif dans la culture universelle. Sortir de la « barbarie » pour rejoindre le monde civilisé est son seul choix intelligent. Par conséquent, l'Afrique a négligé la recherche fondamentale jugée, soit disant, trop compliquée et coûteuse pour elle.

Pourquoi ? L'occident nous a avait rassuré que si nous avons besoin d' « experts » dans *n'importe quel domaine*, il nous en fournirait. Après tout, la science est trop compliqué pour un africain ; ce qui est bien pour lui, c'est d'appliquer convenablement ce qui existe, de faire fonctionner les machines construites dans les pays industrialisés, sans chercher à comprendre comment les fabriquer. L'occident a appris à l'africain de répéter les mêmes tâches en suivant aveuglement des procédures standardisées. Aucun droit de modifier quoi que ce soit. La qualification de l'africain n'est reconnue que s'il se montre capable de répéter sans faute ce qu'il doit faire : tout changement, même innovateur dans une structure quelconque, est une faute lourde pouvant même conduire à un licenciement.

Voilà pourquoi, même sur le plan macroéconomique, les modèles généralement adoptés par les pays africains sont copiés sur celui des sociétés occidentales : nous avons accepté des modèles qui nous ont poussés à effectuer de lourds investissements sans rapport avec nos besoins. Cette erreur a compromis l'essor des sciences appliquées, dont la maîtrise est capitale pour le développement et la croissance économique.

Les africains sont trop complexés du blanc. Chacun rêve vivre comme en occident. Les « vrais hommes » se désignent par les trois « V » : Villa, Ventre, Voiture. L'obésité est signe du bien-être. La grandeur se mesure à la quantité de champagne consommée au cours d'un repas.

L'africain ne réfléchit pas sur le comment faire pour parvenir à la dignité qu'il envie tant chez les occidentaux. Il préfère se contenter de vivre au jour le jour.

Tout ceci explique pourquoi, par exemple au Congo, après plus de cinquante (50) ans d'indépendance, rien n'est encore fait.

Sur le plan éducatif, le constat est douloureux. Les infrastructures d'acquisition et de transmission de savoir sont délabrées quand elles n'ont pas purement et simplement disparu.

L'école aujourd'hui, ce n'est pas pour apprendre, mais pour avoir des diplômes. On ne demande plus aux enseignants de préparer des Hommes, on leur demande plutôt de préparer des diplômés. L'enseignement

semble s'écarter de plus en plus de sa vocation première : former des hommes et des femmes qui, avec ou sans diplôme, doivent être en mesure de jouer un rôle utile dans la société.

L'enseignement au Congo perd sa valeur parce que non seulement il y a le problème des infrastructures, mais aussi le problème du recrutement des enseignants sur les deux plans : quantitatif et qualitatif. Sur **le plan quantitatif**, il y a un manque d'enseignant dans les établissements scolaires (surtout à l'intérieur du pays). En faisant une **analyse qualitative** du problème, il est remarqué qu'à tous les niveaux, nous avons à faire, dans 60 % des cas, à des enseignants qui ont des diplômes datant de dix ans, vingt ans, voire de plus de trente ans, et qui n'ont pas, depuis, ouvert un livre en dehors des vieux documents acquis à l'époque où il les fallait absolument pour obtenir le diplôme.

Souvent, ce diplôme même était obtenu dans des conditions douteuses. Tout est mis en jeu par des parents ou par l'enfant lui-même. Fraude, corruption, favoritisme, qui infectent tous les milieux scolaires, illustrent mieux que le travail et la qualité de l'enseignement. L'entrée dans certaines écoles serait payante en coulisse, la sortie aussi. Les affectations seraient négociées à un taux défiant toute logique. Dans d'autres cas, l'argent ne suffisant pas, il fallait prêter sa fille.

Pareillement, il est observé que certains enseignants de l'université ou des écoles supérieures ayant au moins vingt ans d'expérience ne maîtrisent pas l'outil informatique et prétendent aider les jeunes étudiants à avoir une bonne formation permettant d'être compétitif dans un marché de travail dont la technologie et l'innovation ont connu des changements à une vitesse intolérable.

D'autres enseignants ont la « maladie de la monotonie ». Ils enseignent leurs cours avec les mêmes phrases depuis des années. Soit disant qu' « *on ne change pas le cours qui a fait et continue de faire des grands hommes.* »

J'ai connu un professeur de macroéconomie, qui me semblait bon à l'époque. Sept ans après, je suis retourné dans la même université. Grande fut ma surprise de retrouver le même professeur, enseignant le même cours dans les mêmes termes, à la virgule prêt.

Mon expérience personnelle de l'enseignement supérieur à l'université Marien N'Gouabi de Brazzaville n'est pas moins significative. Car ce constat a été également remarqué par plusieurs étudiants envers la plupart de leurs professeurs.

Pour faire face à certains problèmes cités ci-haut, le Congo octroie des bourses à ses enfants pour qu'ils aillent poursuivre leurs études à l'étranger. Cependant, l'Etat congolais ne prend pas la peine de vérifier les structures dans lesquelles ses étudiants apprennent. J'ai fait six ans au Cameroun et je sais dans quels genres d'instituts supérieurs fréquentent nos compatriotes boursiers du Cameroun. Certains de ces établissements ne peuvent pas atteindre à la cheville quelques instituts supérieurs de la place comme IHEM, ESGAE, etc. De même, d'autres étudiants apprennent dans des filières qui sont mieux enseignées ici même au Congo.

Pourquoi ne pas s'organiser avec les instituts supérieurs du pays afin de former sur place nos futurs licenciés professionnels, ingénieurs, masters, etc. car cela arrangerait beaucoup de choses. Puisque

certaines étudiants ne reviennent pas avec leurs diplômes au pays. D'autres préfèrent ne plus rentrer ou aller dans un autre pays où ils peuvent facilement avoir un diplôme dans n'importe quel domaine (un domaine qui ne cadre pas parfois avec la réalité du pays ou qui est même bien enseigné au Congo). En outre, on a observé que la plupart des étudiants congolais boursiers dans des pays africains comme le Maroc, le Cameroun, l'Algérie, etc. reviennent au pays avec des diplômes falsifiés.

Tout le monde est unanime que l'agriculture est le chemin d'avenir de l'Afrique. Néanmoins au Congo, la plupart des ingénieurs agronomes sont conducteurs des travaux et ne possèdent aucune parcelle de plantation dans leurs concessions pour expérimenter quelques cultures. Ceci s'explique par le fait qu'à l'école d'ingénieurs, ils avaient appris que « *l'ingénieur est là pour concevoir et non pour exécuter* ». Ces ingénieurs agronomes formés au Congo ou même à l'étranger, ont appris ce principe et la conservent jalousement au sortir de l'école. Si bien que dans ce pays, la population est nourrie par des paysans non instruits, qui se débrouillent à travailler dans un domaine dont ils n'ont pas une bonne connaissance, alors qu'il existe assez d'ingénieurs agronomes pour développer le domaine agricole et éradiquer la sous-alimentation. Ces derniers préfèrent s'enfermer dans leurs bureaux ou faire de la politique car ils rentrent chez eux soit pour noircir les directions d'entreprises multinationales ou publiques, soit pour être ministres, députés ou conseillers économiques. Cependant, leurs homologues européens ou américains se dirigent vers les usines pour se former durant plusieurs années afin d'entreprendre quelque chose au bénéfice de la nation.

Le congolais est devenu trop paresseux. Pour lui, le travail est non pas un but, mais une nécessité désagréable. C'est pour lui une obligation ennuyeuse dont il faut se débarrasser dès qu'on le peut. Etre fils de Bill Gates, d'un président de la république et travailler quand même, ça ne se comprend pas. Pour le congolais, le travail est pour les esclaves. Un homme libre, respectable, ne travaille pas. Raison pour laquelle, il rêve l'occident car, dit-il qu'*en occident, on gagne beaucoup d'argent pour peu de travail. Il ne suffit pas de beaucoup travailler comme en Afrique pour gagner beaucoup d'argent*. En outre, certains parents sacrifient presque tout pour envoyer leurs enfants en occident en les encourageant à y rester sous prétexte qu'ils souffriraient à leur retour. Cependant, ils oublient qu'eux, ils ont été capables de travailler en Afrique pour assurer la scolarité de leurs enfants; et que nos Etats ont dépensé beaucoup d'argent pour les préparer à assurer la relève. Qui construira le Congo de demain ? Oublie-t-on que l'Occident a été construit au prix du sacrifice de millions de ses fils ?

La peur d'échouer chez soi est la cause principale du sous-développement en Afrique en général et au Congo en particulier.

C'est ainsi que :

- les meilleurs chercheurs africains sont retenus dans les laboratoires occidentaux, à des fonctions subalternes, et ne sont libérés que le jour où on est sûr qu'ils ne sont plus de vrais scientifiques et qu'ils ont le moral si bas qu'ils ne peuvent plus fournir le moindre effort chez eux ;

Pourquoi et comment diversifier l'économie du Congo ?

- l'Afrique n'a jamais été présente au grand rendez-vous historique des temps modernes : la révolution industrielle s'est réalisée sans l'Afrique ; la révolution de la productivité de même ; la révolution du management est en train de se faire sans nous.

Or si l'Afrique ratait la révolution du management, elle serait abandonnée de tous. La révolution du management, c'est la révolution de la principale ressource inépuisable des richesses du monde – le savoir – vu que la richesse du sous-sol est limitée. Page | 25

Pourquoi devrions-nous compter sur les hommes compétents pour que la diversification soit effective au Congo ? C'est parce qu'il est démontré que là où il y a plus de génies, il y a le développement. En union soviétique, par exemple, 90 % des savants étaient utilisés à la recherche dans le domaine militaire. Cela a permis d'édifier une puissance militaire. En Allemagne, la plupart des savants sont employés à des fins économiques, et on doit le reconnaître maintenant : ce pays est le modèle de l'Europe en matière économique. Au Congo, cependant, les ingénieurs les plus brillants sont, soit rejetés par le système de gestion de l'Etat, soit, à l'instar des autres intellectuels, piégés par des considérations ethniques ou politiques. Ceux qui craignaient cet état des choses ont refusé de rentrer au pays, travaillent dans des usines européennes, américaines, voire asiatiques.

Conséquence : ceux sont des chinois, des japonais, des français, des allemands et autres nationalités qui construisent le Congo, alors que ce ne sont pas des ingénieurs congolais en BTP qui nous manquent.

Quelle est la solution ?

Les premières entreprises de la révolution industrielle considéraient l'homme comme un facteur de production car le capital était rare. Cette conception n'avait aucune influence sur la productivité : au contraire, ces entreprises étaient compétitives et performantes.

Dans le modèle que je propose, je voudrais d'abord un grand travail sur le changement de mentalités des congolais attendu que nous avons besoin des hommes et des femmes convaincus de ce que le travail est le seul créateur de richesse, que la vraie valeur ajoutée réside dans le travail d'équipe où chacun donne le maximum de lui-même, où le chef d'équipe a non seulement des qualités de bon exécutant qu'il a mises en pratique, mais également celles d'un meneur d'hommes, d'un bon manager. Je voudrais ensuite inviter nos décideurs à placer leur priorité dans la formation sur place des ingénieurs et chercheurs dans des domaines nécessaires et obligatoires pouvant booster l'économie par une diversification efficace. Pour cela, il faut inculquer à nos jeunes cadres deux esprits : celui de l'entrepreneuriat et du management.

Le management est une science et un métier qui a sa propre identité. On n'y entre pas seulement parce qu'on a bien travaillé, mais parce qu'on a les capacités intellectuelles et morales, un sens de responsabilités et d'adaptation qu'on s'efforce d'améliorer sans cesse afin d'être toujours plus performant.

L'entrepreneuriat quant à lui, est une science qui ne forme pas des hommes d'affaires, mais plutôt des entrepreneurs : ceux qui sont du domaine et ont le souci de la compétitivité et de la performance de l'entreprise et du personnel. Raison pour laquelle, le rôle fondamental de l'école d'aujourd'hui n'est pas

seulement de transmettre au sujet un savoir mais surtout un savoir-faire, afin de lui apprendre à mettre en pratique ses connaissances et savoir comment s'adapter à l'évolution du monde, à de nouveaux modes de travail. Car dans ce monde où nous sommes, ce sont les produits du savoir-faire qui seront valorisés : recherche appliquée, formation de la force de travail, logiciels de toutes sortes, amélioration de l'organisation, réseaux électroniques.

L'école doit livrer des produits adaptés aux besoins du marché congolais. Elle doit faire une analyse approfondie des besoins présents et futurs de ce marché, afin d'adapter ses programmes en conséquence. Nous devons par exemple avoir au Congo des grandes écoles de Bâtiments et Travaux Publics (BTP), des grandes écoles dans le domaine des banques, de la télécommunication, du pétrole, etc. car les grands postes des entreprises pétrolières, de télécommunication (Airtel, MTN, Azur, Warid), des BTP et même des banques et assurances sont occupés par des étrangers car les congolais ne sont pas compétents pour y accéder faute d'absence de formation. C'est ainsi que la formation au Congo doit tenir compte de ces exigences du futur. Elle doit avoir pour premier objectif l'innovation car, sans elle, toute société se dessèche et meurt. Pour innover, il faut se libérer de la peur, admettre que l'erreur est formatrice. En réalité, la peur de mal faire, la peur du ridicule ou de la sanction est un meurtrier d'idées, un anesthésiant de l'innovation : la peur éloigne de l'innovation. Et l'innovation n'est pas de préparer quelqu'un à une tâche donnée, mais il s'agit de le faire participer à la fabrication ou à la conception d'un objet.

Il est temps que nous arrêtons de pleurer et de compter sur l'occident qui lui-même a des sérieux problèmes économiques à résoudre. A l'inverse, nous devons faire confiance à nos élites en croyant à leur capacité de créer des richesses par le travail et l'abnégation. Nous devons encourager l'épargne, source nourricière de l'investissement et favoriser la naissance d'une classe d'entrepreneurs qui n'est utile et efficace que si elle permet de propulser un moteur en marché.

Nous aiderons notre jeunesse en lui donnant le goût de l'effort et en lui apprenant qu'il n'y a pas de victoire si on ne l'a pas rêvée. Et dans tout ça, le rôle de l'Etat ici est de ne pas faire un peu mieux ou un peu mal ce que les individus font, mais il doit faire ce que personne d'autre ne fait pour le moment.

En conclusion, pour avoir une place dans le monde de demain où le management sera la principale ressource, le Congo doit se restructurer (revaloriser le travail), se réformer (donner la priorité à l'éducation et au savoir) et se transformer (repenser la politique de développement et créer une nouvelle classe des entrepreneurs).

CONCLUSION

Développer le pétrole pour diversifier l'économie est un objectif de longue date pour de nombreux exportateurs, mais peu d'entre eux ont réussi à s'affranchir de leur ressource dominante. Le Congo par exemple s'était intéressé à diversifier son économie dès sa sortie de l'indépendance. Cependant, cette diversification, jugée faible, était portée sur des produits peu dynamiques dans les échanges internationaux. Le pétrole est resté le produit qui a la part la plus importante dans les recettes budgétaires de l'Etat ; et le produit le plus exporté en valeur. Il contribue à plus de 60 % du PIB du pays. Par conséquent, le Congo a un grand avantage comparatif avec cet or noir. La question que l'on peut se poser est de savoir : pourquoi est-ce que le Congo chercherait à diversifier son économie s'il a un grand avantage comparatif avec le pétrole ? Autrement dit, pourquoi diversifier au Congo?

Il ressort de cette étude deux raisons :

- Le pétrole ne crée pas assez d'emploi. De ce fait, la diversification de l'économie permettrait d'améliorer qualitativement et quantitativement les conditions de vie de ses populations en créant plus d'emplois ;
- Sans le pétrole, le Congo n'est ni compétitif, ni performant. Et cela est un grand danger du fait que le pétrole n'est pas un produit inépuisable. Cette affirmation confirme la théorie selon laquelle, à long terme, les économies diversifiées sont plus performantes et que la diversification des exportations va de pair avec une croissance supérieure¹⁵.

Cette étude fait également remarquer qu'en dehors du pétrole, le Congo n'a des avantages comparatifs que sur deux produits à savoir le bois et le sucre. Toutefois, ces produits ne sont pas consommés par la plupart de ses populations. Autrement dit, le Congo produit plus pour exporter et non pas pour sa consommation locale. Ainsi, pour une diversification optimale, le Congo ne doit pas seulement produire plus pour exporter afin d'être plus compétitif et rendre son économie performante, il doit aussi produire plus pour la consommation locale de sa population. De ce fait, il faut une diversification à deux niveaux : une diversification vers l'exportation pour rendre le Congo compétitif et performant (diversification verticale) : il s'agit ici de mettre un accent sur les exportations du pétrole, du bois et du sucre en les produisant en grande quantité et en bonne qualité. Ensuite, il faut ajouter une diversification dans la production des produits les plus consommés localement afin d'éviter le Congo à une dépendance alimentaire vers l'extérieur (diversification horizontale). De la manière la plus explicite, il s'agit ici de trouver des politiques pour renforcer le secteur agricole, améliorer le secteur informel ; notamment dans le commerce, les restaurants, les salons de coiffure et de couture. Il est également question de voir le

¹⁵ Alan Gelb (2010), « Diversification de l'économie des pays riches en ressources naturelles », Center for Global Development, <http://www.imf.org/external/french/np/seminars/2010/afrfin/pdf/Gelb2f.pdf>

Pourquoi et comment diversifier l'économie du Congo ?

problème des transports (surtout aériens et ferroviaires) et de la qualité des agents travaillant dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

Pour y arriver, nous devons faire confiance à nos élites en croyant à leur capacité de créer des richesses par le travail et l'abnégation (revaloriser le travail et donner la priorité à l'éducation et au savoir). De même, nous devons encourager l'épargne et favoriser la naissance d'une classe d'entrepreneurs qui n'est utile et efficace que si elle permet de booster l'économie (repenser la politique de développement et créer une nouvelle classe des entrepreneurs).

Tableau A. 1: Liste des 97 groupes de produits

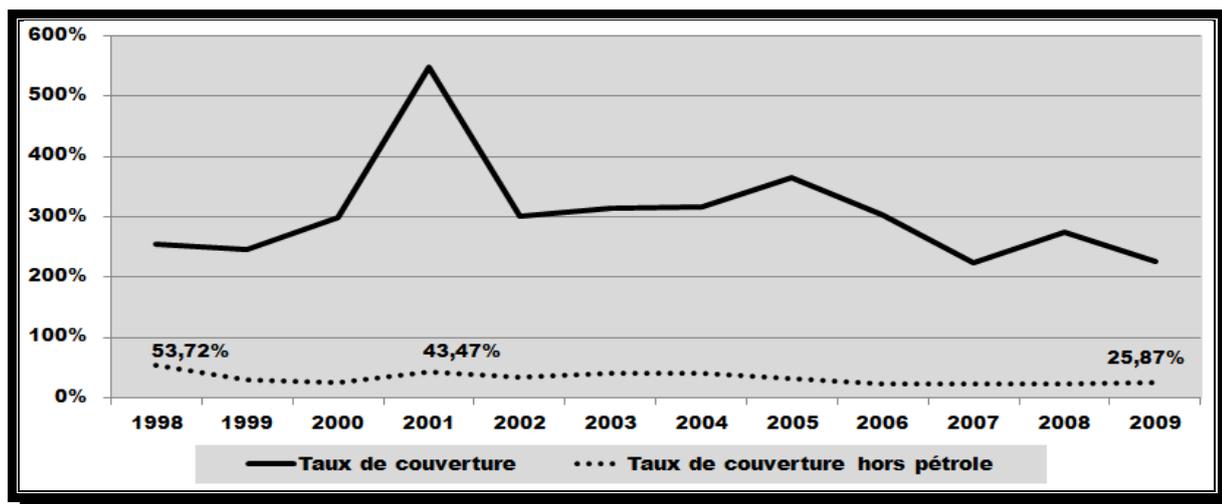
CHAPITRES	GROUPE DE PRODUITS
Chapitre 01	Animaux vivants
Chapitre 02	Viandes et abats comestibles
Chapitre 03	Poissons et crustacés, mollusques, et autres invertébrés aquatiques
Chapitre 04	Lait et produits de la laiterie ; œufs d'oiseaux ; miel naturel ; produits comestibles d'origine animale, NDCA
Chapitre 05	Autres produits d'origine animale, NDCA.
Chapitre 06	Plantes vivantes et produits de la floriculture
Chapitre 07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires
Chapitre 08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons
Chapitre 09	Café, thé, maté et épices
Chapitre 10	Céréales
Chapitre 11	Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; inuline ; gluten de froment
Chapitre 12	Graines et fruits oléagineux ; semences et fruits divers ; plantes industrielles et médicinales ; pailles et fourrages.
Chapitre 13	Gommes, résinés et autres sucs extraits végétaux.
Chapitre 14	Matière à tresser et autres produits d'origine végétale, NDCA.
Chapitre 15	Graisses et huiles animales et végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale.
Chapitre 16	Préparation de viandes, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques
Chapitre 17	Sucres et sucreries
Chapitre 18	Cacao et ses préparations.
Chapitre 19	Préparation à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait ; pâtisserie.
Chapitre 20	Préparation de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes
Chapitre 21	Préparations alimentaires diverses
Chapitre 22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.
Chapitre 23	Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux.
Chapitre 24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués.
Chapitre 25	Sel; soufre; terres et pierres; chaux et ciment.
Chapitre 26	Minerais, scories et cendres.

Chapitre 27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales.
Chapitre 28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs de métaux des terres rares ou d'isotopes.
Chapitre 29	Produits chimiques organiques.
Chapitre 30	Produits pharmaceutiques.
Chapitre 31	Engrais.
Chapitre 32	Extraits tannants ou tinctoriaux ; tanins et leurs dérivés ; pigments et autres matières colorantes ; peintures et vernis, mastics ; encres.
Chapitre 33	Huiles essentielles et rétinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et cosmétiques préparés.
Chapitre 34	Savons, agents de surfaces organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparés, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler « cires pour l'art dentaire » et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre.
Chapitre 35	Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ; enzymes.
Chapitre 36	Poudres et explosifs ; articles de pyrotechnie ; allumettes ; alliages pyrophoriques ; matières inflammables.
Chapitre 37	Produits photographiques et cinématographiques.
Chapitre 38	Produits divers des industries chimiques.
Chapitre 39	matières plastiques et ouvrages en ces plastiques.
Chapitre 40	caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.
Chapitre 41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.
Chapitre 42	Ouvrages en cuir ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyages, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux.
Chapitre 43	Pelleteries et fourrures ; pelleteries factices.
Chapitre 44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.
Chapitre 45	Liège et ouvrages en liège.
Chapitre 46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie.
Chapitre 47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; de papier ou de carton à recyclés (déchets et rebuts).
Chapitre 48	Papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton.
Chapitre 49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques ; textes manuscrits ou dactylographiés et plans.
Chapitre 50	Soie

Chapitre 51	Laine, poils fins ou grossiers ; fils et tissus de crin.
Chapitre 52	Coton.
Chapitre 53	Autres fibres textiles végétales ; fils de papier et tissus de fils de papier
Chapitre 54	Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles.
Chapitre 55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues.
Chapitre 56	Ouates, feutres et non tissées; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie.
Chapitre 57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles.
Chapitre 58	Tissus spéciaux ; surfaces textiles bouffettes ; dentelle ; tapisserie ; passementeries ; broderies.
Chapitre 59	Tissus imprégnés enduits, recouverts ou stratifiés ; articles techniques en matières textiles.
Chapitre 60	Etoffes de bonneterie.
Chapitre 61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie
Chapitre 62	vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie.
Chapitre 63	Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperies et chiffons.
Chapitre 64	: Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets.
Chapitre 65	Coiffures et parties de coiffures.
Chapitre 66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties.
Chapitre 67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet ; fleurs artificielles, ouvrages en cheveux.
Chapitre 68	Ouvrages en pierres, plâtres, ciment, amiante, mica ou matières analogues.
Chapitre 69	Produits céramiques.
Chapitre 70	Verre et ouvrages en verre.
Chapitre 71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijouterie de fantaisie ; monnaies.
Chapitre 72	Fonte, fer et acier.
Chapitre 73	Ouvrages en fonte, fer ou acier.
Chapitre 74	Cuivre et ouvrages en cuivre.
Chapitre 75	Nickel et ouvrages en nickel.
Chapitre 76	Aluminium et ouvrages en aluminium.
Chapitre 77	(Réserve pour une utilisation future éventuelle dans le Système Harmonisé).
Chapitre 78	Plomb et ouvrages en plomb.
Chapitre 79	Zinc et ouvrages en zinc.
Chapitre 80	Étain et ouvrages en étain.

Chapitre 81	Autres métaux communs ; cermets ; ouvrages en ces matières.
Chapitre 82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs ; parties de ces articles, en métaux communs.
Chapitre 83	Ouvrages divers en métaux communs.
Chapitre 84	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques ; parties de ces machines ou appareils.
Chapitre 85	Machines, appareils et matériels d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils.
Chapitre 86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties ; appareils mécaniques (y compris électroniques) de signalisation pour voies communications.
Chapitre 87	Voitures automatiques, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.
Chapitre 88	Navigation aérienne ou spatiale.
Chapitre 89	Navigation maritime ou fluviale.
Chapitre 90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils.
Chapitre 91	Horlogerie.
Chapitre 92	Instruments de musique ; parties et accessoires de ces instruments.
Chapitre 93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires.
Chapitre 94	Meubles ; mobilier médico-chirurgical ; articles de literies et similaires ; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs ; lampes réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires ; constructions préfabriquées.
Chapitre 95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sport ; leurs parties et accessoires.
Chapitre 96	Ouvrages divers.
Chapitre 97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité.

Graphique A. 1: Evolution du taux de couverture (avec et hors pétrole) du Congo entre 1998 et 2009.



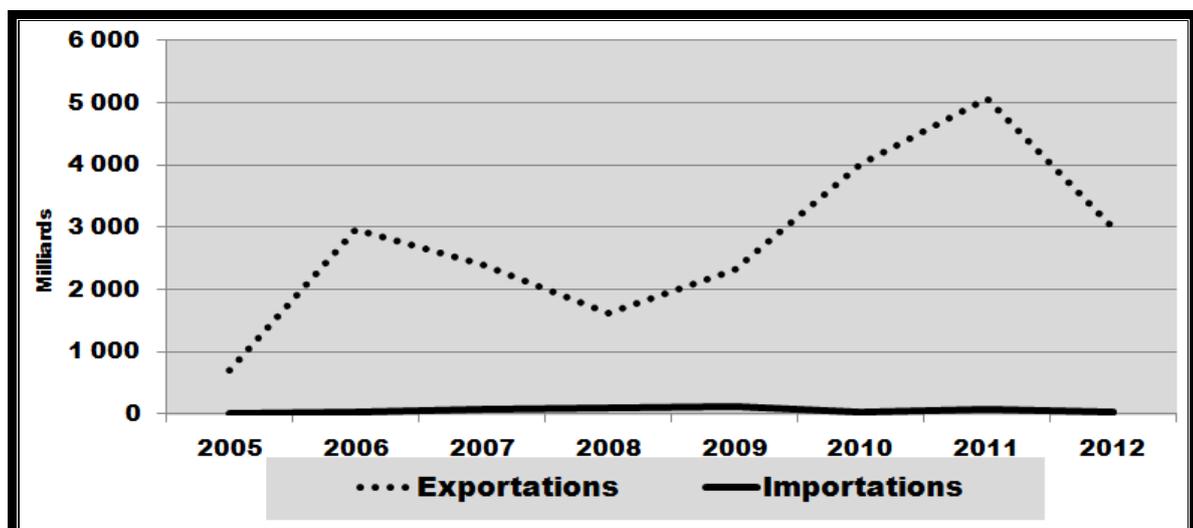
Source : BEAC

Tableau A. 2: La part des exportations du pétrole, du sucre et du bois dans les exportations totales du Congo

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
Pétrole	64,78%	87,88%	87,70%	72,80%	67,72%	66,79%	77,67%	78,80%	75,66%
Bois	2,56%	1,51%	1,85%	2,35%	1,66%	0,35%	0,79%	0,95%	1,19%
Sucre	1,13%	0,15%	0,20%	0,41%	0,33%	0,09%	0,04%	0,00%	0,18%
Cumul	68,47%	89,54%	89,76%	75,57%	69,70%	67,24%	78,50%	79,75%	77,03%

Source : DGDDI

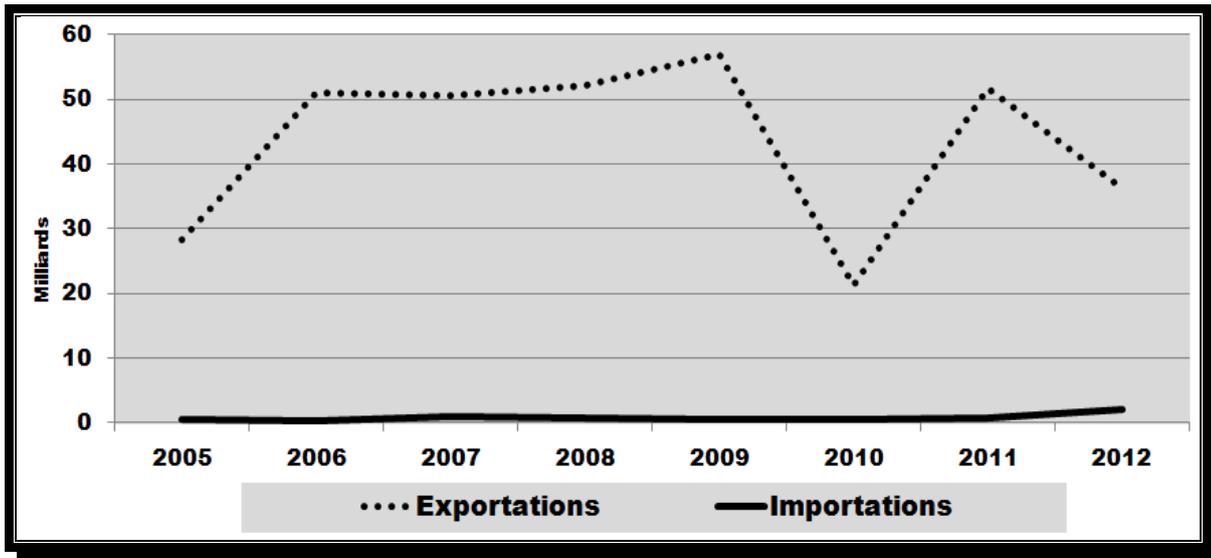
Graphique A. 2: Evolution des exportations et importations du pétrole du Congo



Source : I

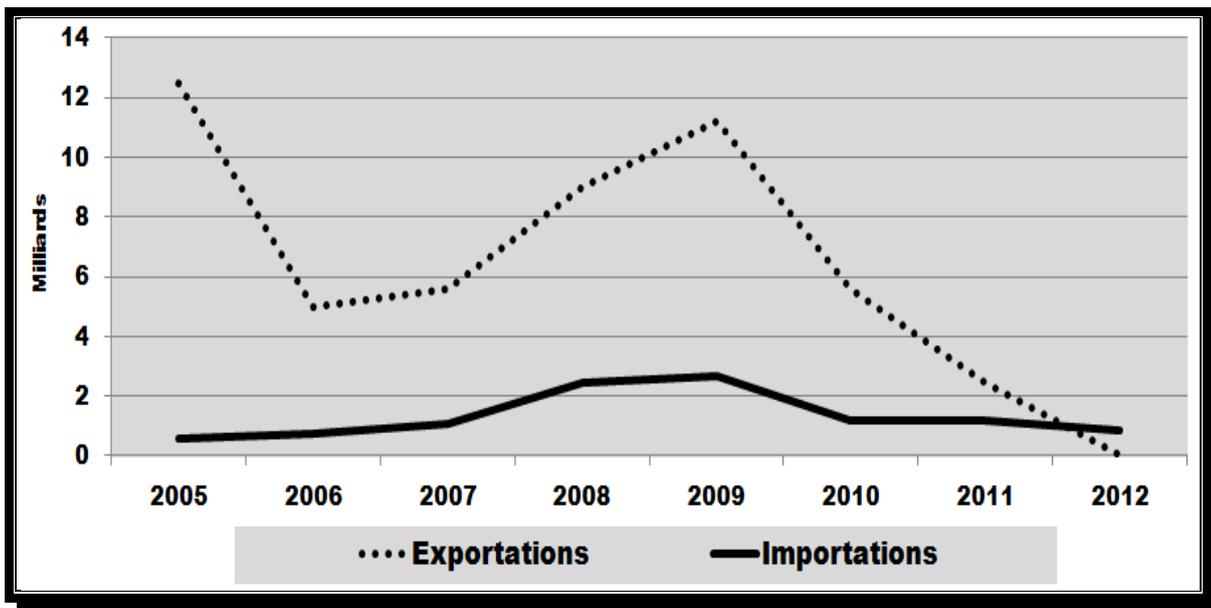
Pourquoi et comment diversifier l'économie du Congo ?

Graphique A. 3: Evolution des exportations et importations du bois du Congo



Source : DGDDI

Graphique A. 4: Evolution des exportations et importations du sucre du Congo



Source : DGDDI